27 mai 2008 **08.350**

Question Odile Duvoisin

Recteur de la HEP BEJUNE

Nous avons appris par la presse que M. Tardif, recteur de la HEP, a donné sa démission. Comment s'organise son remplacement? Nous sommes en possession de quelques éléments qui nous surprennent et qui, selon nous, méritent confirmations ou explications. Merci au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

Est-il vrai que le délai de postulation n'ait été que de 15 jours?

Est-il vrai qu'il n'y ait eu que deux postulations? – comment expliquez-vous cela? – Est-ce la conséquence de notre première question, la localisation de la direction de la HEP –Porrentruy– ou un autre paramètre?

Quel est le profil demandé et qu'elles sont les spécialisations requises dans le champ pédagogique pour ce poste clé?